

Caen

Caen. Handicap à l'école : le personnel à bout

OUEST-FRANCE.FR | jeudi 5 avril 2018

302 mots



Les accompagnants d'élèves handicapés ont soif de reconnaissance. - Crédit Ouest-France

Les accompagnants d'élèves ont défilé, ce jeudi 5 avril 2018, dans les rues de Caen. Ils réclament un vrai statut et des salaires décents.

Dans le concert actuel des mécontentements, compliqué de se faire entendre. Surtout, lorsque l'on représente une corporation moins visible que celle des cheminots ou des étudiants. « Privés d'une réelle reconnaissance, nous sommes tous un peu isolés, reconnaît une Accompagnante d'élève en situation de handicap (AESH), en grève, jeudi. Lors de notre dernière manif, nous n'étions que quatre ! » Les choses s'arrangent en matière de mobilisation : le cortège a approché la centaine de manifestants. La preuve que le ras-le-bol gagne du terrain. « Le salaire mensuel moyen est de 723 €, 680 € en début de carrière. Il est en dessous du seuil de pauvreté. Nous travaillons 25 heures par semaine, payées 20 heures, afin d'être rémunérés pendant les vacances. » Les AESH travaillent dans le giron de l'Éducation nationale, mais sans en faire partie. « Nous ne bénéficions d'aucun avantage de la fonction publique, mais cumulons tous les inconvénients du privé. »

À l'heure où la prise en charge des élèves handicapés est une priorité gouvernementale, les personnels attendent qu'en retour, leur métier soit enfin reconnu. Ils réclament des contrats à temps plein (35 heures), des salaires décents, un statut avec une grille d'indices, la titularisation des précaires et « des formations rémunérées, complète une AESH. On ne s'occupe pas d'un enfant sourd, autiste ou hyperactif de la même façon. » Après une halte devant la préfecture, le cortège s'est rendu à la permanence de Fabrice Le Vigoureux. Le député LREM rencontrera les représentants des grévistes, lundi soir.